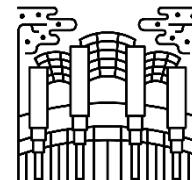


Conseil de quartier de Belleville

Commission cadre de vie

vingt
Belleville



Jeudi 18 janvier 2024, Archipelia

Liste de présences :

Agnès BELLART

Joséphine PELLAS

Odile COUGOULE

Martha HURTADO

Jacques BUISSON

Jean MAGERAND

Setni BARO

Wagui COULIBALY

Brahim CAMARA

Excusé-e-s :

Emmanuelle JOLY

Hervé SALLAZ

Christian BEN TOLILA

La commission cadre de vie a invité Antoine ALIBERT, adjoint au Maire du 20e en charge des solidarités, des affaires sociales et du Plan Climat.

Ordre du jour

- 1) TERRITOIRE ACCES AUX DROITS
- 2) DESCENTE DE POLICE AU FOYER BISSON
- 3) JEUNES DU PARC DE BELLEVILLE
- 4) PLU
- ☛ 88 Ménilmontant
- 5) AMI POUR LA MAISON DE L'AIR

Calendrier du mois :

- ✓ 8/1-29/2 – Enquête publique PLU
- ✓ 14/2 (12h) – Nouvelle an vietnamien et chinois
- ✓ 15/2 (19h) – Commission cadre de vie - Archipelia
- ✓ 21/2 (19h) – PLU : patrimoine, formes urbaines et paysage – IBIS Paris (10 rue Bernard Buffet 17e)
- ✓ 17/2 (14h-18h) – AMI Maison de l'Air
- ✓ 21/2 (12h30) – Hommage au groupe Manouchian - Passage du Surmelin et rue du groupe Manouchian
- ✓ 21/2 (19h) – PLU : patrimoine, formes urbaines et paysage – IBIS Paris (10 rue Bernard Buffet 17e)
- ✓ 23/2 (18h-22h30) – Pour une sécurité sociale de l'alimentation – Académie du Climat – Evènement
- ✓ 24/2 (14h) - Conférence : Missak et Mélinée Manouchian, des réfugiés dans la Résistance – Carré de Baudouin
- ✓ 25/2 (11h) – Collectifs Ménilmontant – 84 rue de Ménilmontant
- ✓ 27/2 (14h-17h) – PLU – Enquête publique – Mairie du 20e
- ✓ 29/2 (9h30) - Atelier accès aux soins - Combien bien me faire rembourser – AIRES10
- ✓ 29/2 (19h) – AG Pôle artisanal – Cantine Belleville
- ✓ 1/3 (18h-20h) – AG Collectifs Ménilmontant – Les Plateaux Sauvages
- ✓ 4/3 (19h) – Festival Haut les Cimes (Belles Absentes) - ??
- ✓ 4/3 (19h) – AG Artisans de Belleville - ??
- ✓ 6/3 (9h-11h30) – Petit déjeuner EDL – Maison du e-sport 14-16 rue du Soleillet
- ✓ 7/3-1/6 - Expo photos (FX Bouchard) - Le Paris des années 70 – Galerie Roger-Viollet
- ✓ 7/3 (19h) – Conseil de quartier – Ayyem Zamen
- ✓ 9/3(14h) - Débat Foot et Résistance(s) : « Rino Della Negra et Sócrates 2 footballeurs résistants » - Mairie du 20e
- ✓ 11/3 (19h) – Conseil de quartier – Commission communication
- ✓ 21/3 (19h) – Commission cadre de vie - Archipelia

1) Territoire Accès aux Droits

Le 20^e arrondissement est un des lauréats de l'appel à manifestation d'intérêt de l'Etat « Territoire Zéro non-recours » que la Mairie de Paris nommera « Territoire Accès aux Droits », plus positif. L'objectif de ce dispositif est de « simplifier l'accès aux droits et de limiter les non-recours ». Un tiers des bénéficiaires potentiels ne reçoivent pas le revenu de solidarité active (RSA), l'assurance chômage ou la complémentaire solidaire santé (CSS) gratuite (ex CMU), plus de la moitié pour le minimum vieillesse (ASPA) et pratiquement les trois-quarts pour la CSS contributive.

Antoine Alibert présente la mise en œuvre du dispositif dans l'arrondissement.

Plusieurs arrondissements parisiens de l'est-parisien (10^e, 11^e, 13^e, 19^e et 20^e) sont lauréats pour un démarrage au 1^{er} janvier 2024 (le 10^e arrondissement, pionnier, poursuit cette démarche). A l'Hôtel de Ville, 3 postes sont créés pour accompagner le dispositif. Les partenaires du dispositif, Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse (CNAV), Caisse d'Allocation Familiale (CAF), vont être amenés à améliorer leur processus d'accès aux droits.

Chaque arrondissement choisit son mode d'action pour améliorer l'accès aux droits.

Dans le 20^e les moyens supplémentaires seront utilisés pour une stratégie de porte à porte menée par les bailleurs sociaux, principalement Paris Habitat. En 2024, 600 personnes seront ciblées puis suivies. Ce dispositif sera maximisé en 2025. Les données collectées à l'aide d'un questionnaire seront partagées entre la direction des solidarités et les bailleurs sociaux, mais aussi avec la CAF.

Un accueil mensuel sera ouvert à l'Espace Parisien des Solidarités de la rue du Surmelin.

Le dispositif a été lancé dans le quartier prioritaire des Portes du 20^e.

Pour rappel les associations du 20^e Ayyem Zamen et l'UNRPA qui accompagnent les démarches pour les retraites, s'étaient mobilisées auprès de la CNAV pour faciliter la réception des demandeuses et demandeurs. L'assemblée nationale a voté en décembre dernier une proposition de loi demandant la « Réouverture des accueils physiques dans les services publics ». Le Sénat doit s'en saisir pour que cette proposition soit discutée dans cette assemblée.

2) Descente de police au Foyer Bisson

Le mercredi 24 février des résidents et des visiteurs du foyer de travailleurs migrants de la rue Bisson ont été victimes d'une descente de police dans les locaux du foyer.

Quatre personnes ont pénétré dans le local d'accueil du foyer où certains résidents proposent à la vente des produits de leur pays (noix de cola, bonbons locaux) ou de première nécessité (lait, ...) et ont bloqué les issues intérieures et extérieures. L'un d'entre eux a appelé avec son téléphone. Quelques minutes plus tard des policiers municipaux sont entrés dans le foyer. Les quatre personnes ont enfilé leur brassard de policier et ont demandé aux personnes présentes de montrer leur pièce d'identité qu'ils ont scanné avec leur téléphone. Les policiers ont évacué tout le matériel (tables et chaises) et les produits proposés à la vente qui ont été jetés dans la benne du service des encombrants appelé également sur place.

En fin de semaine deux des visiteurs présents lors de cette intervention policière ont reçu un courrier mentionnant une amende forfaitaire délictuelle (AFD) de 300€ pour « vente à la sauvette ».

La permanence amende de la place Alphonse Allais a reçu ces personnes et va les accompagner pour contester cette amende. Une AFD est inscrite au casier judiciaire.

Deux représentants du foyer ont expliqué le « climat » actuel au foyer où le nouveau gestionnaire, agent de Coallia, souhaite limiter l'autonomie des résidents acquises grâce aux luttes menées depuis des années.

Cette situation fait craindre également pour les locaux collectifs indispensables à la vie en commun dans le foyer. Le contrôle demandé sur les associations invitées en est un exemple. Le Collectif pour l'Avenir des Foyers (COPAF) se mobilise depuis des années pour préserver le mode de vie solidaire dans les foyers.

Lors d'une réunion avec les coordinateurs, les représentants de Coallia ont rejeté toute responsabilité dans l'intervention policière et ont annoncé « imprudemment », semble-t-il, l'annulation des amendes.

La commission s'interroge également sur le contexte parisien où l'adjoint à la sécurité à la Mairie de Paris engage la Ville avec les polices municipale et nationale dans la lutte contre les ventes à la sauvette.

Le conseil de quartier va écrire au Maire et à l'adjointe à la prévention et la sécurité pour les alerter sur cette situation inadmissible qui fragilisent des personnes et demander qu'une médiation soit mise en place avec le commissariat et les coordinateurs des foyers.

3) Jeunes du parc de Belleville

Antoine Alibert a rappelé la situation des jeunes mineurs non-accompagnés (« MNA »). Certains d'entre eux ont dormi dans le parc de Belleville durant plusieurs mois, la Mairie du 20^e souhaitait ne pas faire connaître cette situation pour protéger ces personnes. La demande répétée de la Mairie auprès de la préfecture a entraîné la mise à l'abri du 19 octobre, malheureusement de courte durée puisque les jeunes ont été remis à la rue au bout de quelques jours.

Suite à la mise à l'abri du mois d'octobre, la Mairie et le commissariat du 20^e ne voulaient pas de réinstallation des jeunes dans le 20^e. Néanmoins, les mobilisations des jeunes et de leurs soutiens ont imposé à la Mairie de trouver des solutions d'urgence, certaines jusqu'à la fin de la trêve hivernale. Les actions récentes auprès de la Mairie de Paris ont permis également de mettre à l'abri de nombreux jeunes.

7000 MNA sont arrivées en 2023. Des familles sont en errance. Lors de la dernière nuit de la solidarité, il a été constaté que 30% des personnes à la rue étaient des femmes. Des enfants dorment également dehors. Dans le 20^e les personnes s'installent dans les délaissés urbains.

La Mairie du 20^e a pu ouvrir l'ancien lycée Charles-de-Gaulle pour accueillir des familles. Elle souhaiterait que des jeunes puissent également dormir dans ce bâtiment. A l'heure actuelle la préfecture n'autorise pas cette option.

Les associations se mobilisent pour accompagner les personnes à la rue. Utopia 56 met à l'abri des familles et des jeunes dans un local du 20^e. L'Armée du Salut y distribue des petits déjeuners.

Il est rappelé que les MNA dont la minorité est contestée par l'Aide Social à l'Enfance de Paris ne sont plus pris en charge par la Ville de Paris. Systématiquement les jeunes font un recours auprès du tribunal et plus de la moitié d'entre eux obtient la reconnaissance de leur minorité. Les associations qui accompagnent les MNA demandent aux départements, donc à la Mairie de Paris, de prendre en charge les jeunes jusqu'à la décision sur leur recours.

Des associations regroupés dans le collectif « L'envers de la médaille » alertent sur les risques sanitaires, sociaux et humains sur les personnes à la rue par les actions menées par la préfecture de police dans le cadre des Jeux Olympiques.

4) PLU

La commission cadre de vie avait contribué au projet de PLU lors des phases de concertation en 2021 et 2022.

L'enquête publique se déroulera jusqu'au jeudi 29 février 2024 à 17h00.

La commission va redéposer les propositions de protection qui n'ont pas été reprises dans le PLU en concertation. Ces protections concernaient la végétalisation des cœurs d'îlots, le maintien des bâtiments associés à l'urbanisme faubourien, l'ouverture des passages.

👉 88 Ménilmontant

Les collectifs de Ménilmontant poursuivent leur mobilisation pour préserver le 88 rue de Ménilmontant. Le Collectif va signaler dans les observations du PLU qu'aucune préservation de la végétalisation et des arbres n'a été retenue pour l'ensemble du cœur d'îlot des rues de Ménilmontant, Sorbier, Juillet et Boyer. Avec le 88 rue de Ménilmontant cet îlot représente 1 ha. La Ville de Paris recherche des espaces pour atteindre les 300 ha d'espace vert supplémentaire.

Le site du PLU : <https://plubioclimatique.paris.fr/projet/>

Les plans par secteur : <https://plubioclimatique.paris.fr/projet/pages/plan2000.html>

5) AMI pour la Maison de l'Air

La commission cadre de vie a consacré sa réunion de janvier à une discussion avec les élu.es à la situation de la Maison de l'Air. Les élu.es avaient annoncé que la ville de Paris allait lancer un appel à manifestation d'intérêt dès le lendemain pour un « Café social et solidaire ». Le lendemain de cette réunion l'AMI portait sur un « Café-restaurant social et solidaire ». Pour beaucoup mobilisés en 2017 contre un « Restaurant », la Mairie, en ne faisant pas participer les habitant.es au cahier des charges et en évitant toute information pendant plus d'un an, a oublié ses engagements. Les propos du Maire rapportés par Le Parisien renforcent ce sentiment de masquer ce subterfuge.

Antoine Alibert rappelle que l'AMI propose d'associer d'autres activités autour du café-restaurant, que les élu.es vont garder la main sur le choix du lauréat et qu'ils sont attaché.es à ce que la maison de l'Air soit un lieu pour les habitant.es du 20^e qui n'aura pas des objectifs marchands puisque rattaché à l'économie sociale et solidaire.

Le Collectif Maison de l'Air a décidé d'un côté de travailler collectivement à une réponse à l'AMI mais aussi de poursuivre la mobilisation pour que ce lieu reste une Maison pour toutes et tous, comme le communiqué des Ami.es de la Maison de l'Air l'a expliqué. [Voir le communiqué sur le site du conseil de quartier.](#)